

## DOSSIER DU CENTRE YVONNE MARTINOT CLASSES ET SEJOURS A THEMES MESNIL SAINT PERE



Ligue de l'enseignement de l'Aube  
Service classes de découvertes

15 avenue d'Echenilly

10120 Saint André Les vergers

Tél : 03 25 82 68 68

sejours-classes@laligue10.org  
www.laligue10.org  
www.ligue10.org/centreyvonnemartinot

## ***La Ligue de l'enseignement, un acteur majeur de l'éducation***

*Les classes de découvertes vous sont proposées par la Ligue de l'enseignement, association nationale laïque à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dotée d'un projet éducatif, dont l'objet est l'accès à l'autonomie solidaire. La Ligue est respectueuse des choix individuels et agit pour "Faire société".*

*Nous reconnaissons à tous le droit à l'expression de la diversité, sous la seule condition de ne pas mettre en cause le fonctionnement garantissant l'intérêt général.*

*Notre projet pédagogique et les actions mises en œuvre sont consultables sur les sites [www.sejours-educatifs.org](http://www.sejours-educatifs.org), et [www.laligue.org](http://www.laligue.org)*

*La Ligue de l'enseignement apporte son concours aux projets des établissements scolaires — écoles, collèges, lycées — et participe à la dynamique des projets éducatifs territoriaux.*

*Elle construit et accompagne la nécessaire évolution du système éducatif, car l'école ne peut se transformer uniquement par ses propres forces pour être effectivement celle que nous voulons, c'est-à-dire celle de tous.*

*À cette fin, au travers des actions que mènent ses fédérations départementales, avec leurs réseaux d'associations et antennes régionales, elle met à disposition des enfants, des jeunes et des personnels de l'Éducation nationale l'ensemble de ses compétences en matière éducative.*

### **Quelques exemples d'actions**

- encourager une démarche écocitoyenne ;
  - accompagnement éducatif à la scolarité ;
  - aménager des temps et espaces de vie aux enfants pour mieux prendre en compte leur rythme, leurs demandes et leurs besoins ;
  - développement quantitatif et qualitatif des restaurants d'enfants ;
  - favoriser l'ouverture au monde, la promotion de l'Europe, la diversité culturelle et l'inclusion sociale ;
  - développer l'éducation artistique et la culture scientifique et technique ;
  - soutenir les activités sportives avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)
  - assurer l'éducation à la citoyenneté;
  - entretenir le lien avec le monde étudiant grâce aux associations locales du réseau national "Anima'Fac".
- ce sont aussi :**
- la lutte contre le décrochage scolaire, notamment avec les ateliers relais ;
  - la campagne "Pas d'école pas d'avenir" ("Quinzaine de l'école publique") ;
  - les foyers socio-éducatifs des collèges et les maisons des lycéens ;
  - l'éducation partagée avec les familles, les personnels des établissements scolaires et d'alternance, les collectivités territoriales avec une priorité pour les quartiers populaires,
  - les territoires ruraux les plus démunis ;
  - le Salon de l'éducation ;
  - les Rencontres nationales de l'éducation à Rennes ;
  - les Prix de l'innovation éducative ;
  - l'Université du sport ;
  - Les olympiades des métiers ;
  - Regards jeunes sur la cité et Demain en France.

### **Le mot de la directrice**

Notre cœur de métier : l'accueil de classes et l'éducation à l'environnement sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, pratiqués par des permanents de la Ligue de l'Enseignement de l'Aube.

En complément des séjours présentés dans ce dossier, d'autres thèmes peuvent être traités, d'autres séjours nature, et nous pouvons vous aider à élaborer un contenu de classe des plus adaptés.

Bonne lecture et à bientôt dans notre centre. Myriam POUYET

## **7 bonnes raisons pour partir en classe de découvertes**

Partir en classe de découvertes, un moyen privilégié pour permettre à vos élèves de :

### **Acquérir plus d'autonomie**

Apprendre à gérer la vie quotidienne, donner le goût et le sens des responsabilités, développer la curiosité et la créativité.

### **Savoir être et vivre ensemble**

Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.

### **Devenir acteur de son environnement et de son avenir**

Découvrir et comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu et y trouver sa place et son rôle.

### **Parfaire des compétences méthodologiques**

Mettre en œuvre et s'approprier une démarche scientifique : traiter des informations, observer, chercher, comparer, émettre des hypothèses, vérifier.

### **Affiner les concepts de temps et d'espace**

À travers des situations nouvelles, se resituer dans des espaces différents, relier passé et présent, se projeter dans le futur.

### **Réinvestir des connaissances de base**

Écrire, lire, compter pour questionner, communiquer et raconter... Progresser en remettant en question les acquis à partir de situations nouvelles et vivantes.

### **S'approprier des techniques et maîtriser des outils**

Pratiquer des activités sportives ou culturelles et utiliser des outils technologiques.

**Toutes ces raisons sont en cohérence avec les acquisitions  
du socle commun de connaissances et de compétences.**

Réglementation

**Note de service : n° 99-136 du 21.09.1999**

**BO hors série n° 7 du 23.09.1999**

**Complétée par la circulaire : n° 2005-001 du 05.01.2005**

**BO n° 2 du 13.01.2005**

## 1 – SITUATION GEOGRAPHIQUE



Au cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, aux abords du lac d'Orient, dans un environnement naturel préservé, le Centre Yvonne Martinot, ancienne ferme champenoise rénovée vous accueille sur une propriété d'environ 5000 m<sup>2</sup> dont 2000m<sup>2</sup> d'espace vert comprenant notamment une mare sécurisée et un jardin pédagogique.

Notre centre, situé aux abords du lac d'Orient se trouve également à quelques kilomètres des lacs du Temple et d'Amance, réservoirs des bassins de la Seine pour partie zones naturelles protégées (réserve naturelle...). C'est un territoire particulièrement adapté pour y vivre des séjours nature et des activités de plein air.

Proximité de services : poste et commerces à 7 ou 10 km.

Paris : 200km, Lyon : 380km, Lille: 340km, Strasbourg : 390km, Dijon : 190km, Metz : 260km

### LES ACCES

**Par le train** : gare de Troyes ou Vendeuvre sur Barse via le Paris/Bâle.

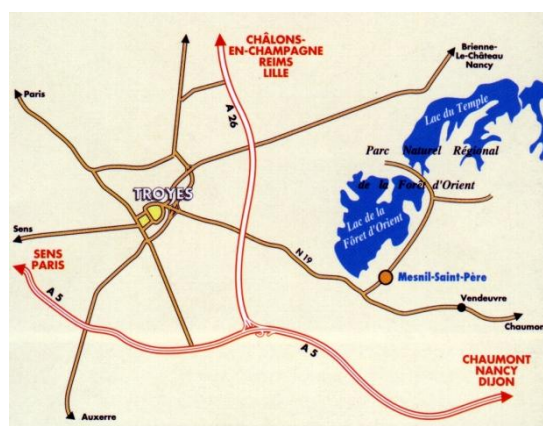
**Par la route** : Carte Michelin n° 313. Sortie autoroute A26 n° 23 (Thennelières). Prendre la direction de Chaumont (D 619) puis après 15 km à droite, prendre la direction de Mesnil Saint Père. Depuis l'entrée de Mesnil Saint Père, faire 2 km dans la rue principale et trouver le Centre sur votre droite. Depuis Dijon ou Chaumont, sortie autoroute A5 n°22 (Magnant), puis prendre à droite la D443 direction Vendeuvre/Barse. Prendre la D619 direction Troyes sur 13 km et tourner à droite sur la D43a vers Mesnil Saint Père.

### Accès ferroviaire :

Gare de Troyes : 25 km ou Vendeuvre sur Barse : 13km

Les transferts A/R assurés par le centre sur demande :

Troyes 180 € - Vendeuvre/Barse 94 €



## 2 – PRESENTATION DU CENTRE

Le centre Yvonne Martinot est un centre d'accueil permanent qui reçoit des enfants pour des séjours éducatifs. C'est aussi un centre qui accueille des séjours de vacances (colos). Pour relater brièvement son histoire, cette ancienne maison appartenait à madame Yvonne Martinot, fervente militante laïque, persuadée des bienfaits de l'école moderne et de l'Éducation Populaire. Elle céda en 1966 la ferme familiale à une association locale, qui la céda à la Ligue de l'enseignement anciennement appelée la FOL. Depuis les années 80, la structure accueille des colonies de vacances et des séjours scolaires, avec un socle pédagogique reposant sur l'éducation à l'environnement. Le centre Yvonne Martinot dit « le CYM » a su au fil des années trouver une identité propre dépassant le simple statut de prestataire de services pour devenir un véritable acteur de la vie locale et un atout majeur de diffusion des principes d'Éducation Populaire et citoyenne de la Ligue de l'Enseignement.

### LE LABEL CED (citoyenneté, environnement et développement durable)

Le centre est labellisé CED, label de la ligue de l'enseignement dans le cadre duquel un diagnostic du centre a été réalisé. Les problématiques posées sont autour des déchets, de l'eau, de l'énergie mais aussi de l'alimentation.

Chaque jour, des gestes simples peuvent participer au respect de l'environnement. C'est ce à quoi notre mascotte Léandre la salamandre invite les usagers du centre à faire dans les bâtiments et extérieurs, au quotidien.

Par ailleurs, dans un souci de manger autrement, un travail est mené sur la cuisine alternative. De même, une partie des denrées utilisées dans la confection des repas est produite localement et avec des produits issus de l'agriculture biologique.

### LES AGREMENTS

Education Nationale : DA10/2021/03

Jeunesse et sports : 102381003

### LES EQUIPEMENTS

Le centre se compose de trois bâtiments :

- **La Table d'Yvonne :**

Salle de restauration de 56 places, réparties de chaque côté de la cheminée centrale, sanitaires attenants.

- **La Grange : 34 lits**

L'ancienne grange rénovée comprend :

Au rez de chaussée : une chambre 6 couchages en lits superposés, deux blocs sanitaires entièrement rénovés en 2014 (chacun 3 douches, 2 WC, lavabos)

À l'étage : 2 dortoirs de 12 couchages en lits superposés et 1 chambre de 4. WC sur le palier.

Une salle de classe équipée (tableau, téléviseur, magnétoscope et lecteur DVD),

- **La Longère : 31 lits**

Construite en 2005 avec géothermie pour chauffage, elle se compose de 6 chambres : 4 chambres de 6 lits, 1 chambre de 3 lits et 1 chambre de 4 lits

Sanitaires complets dans chaque chambre (douche, wc lavabo).

Une salle de classe et une salle d'activités.



## **MATERIEL GENERAL**

Photocopieuse – 0,05€/page  
Accès wifi avec ordinateur de l'école.

## **MATERIEL PEDAGOGIQUE**

Matériel spécifique adapté au contenu pédagogique abordé lors du séjour (cf détail ci dessous)  
A noter que tout le matériel léger (feuilles, feutres pour tableaux blancs, ciseaux, craies, colle, scotch feutres etc...) ainsi que le matériel propre aux activités manuelles que vous souhaitez aborder sont à prévoir par vos soins avant l'arrivée sur le centre.

## **MATERIEL SPORTIF**

Sur le centre: ballons, raquettes, table de ping-pong  
A proximité: aire de jeux et terrain de basket à 200m, plage à 500m, halle sportive, bases nautiques équipées.

## **MATERIEL D'ANIMATION**

### **Matériel pour les classes nature :**

- fiches et supports pédagogiques, guides naturalistes.
- malles pédagogiques sur l'eau, sur les déchets
- épuisettes, aquariums et vivariums
- loupes, filets à papillon, loupes binoculaires, microscope,
- jumelles, longues-vues,
- détecteurs à ultrasons des chauves-souris
- exposition sur les chauves-souris,

### **Matériel son :**

- Un système de sonorisation complet (double platine CD, MP3, USB) amplifié, avec micro et casque.
- jeux de lumières (dynamiques).

### **Image :**

**Pour les classes « Cinéma »**, du matériel spécifique du service audiovisuel de la Ligue de l'enseignement de l'Aube est mis à disposition (en fonction des projets):

- 1 caméra Sony HVR A1E
- 1 caméra Sony PD170
- 1 caméra Panasonic DVX 100
- 1 caméra Panasonic P2 HD
- 4 pieds Manfrotto
- 4 micros + 4 perches + câbles XLR
- 4 casques audio
- 4 ordinateurs Mac avec logiciel de montage Final cut
- vidéoprojecteur, sonorisation et écran
- 1 grue de 4 mètres
- 1 chariot travelling (roue et rails)
- 1 kit d'éclairage Mandarine
- 1 steadycam
- 1 clap cinéma
- 1 kit de maquillage
- un fond vert

De plus, le centre dispose d'un matériel permanent : un vidéoprojecteur, une télévision.

**Pour les classes « Nature et Sports »** : pour les activités sportives, le partenaire de la Ligue, l'école départementale de voile et de plein air de Mesnil Saint Père, située dans les locaux de la Maison des Lacs, fournit le matériel adapté suivant:

**Pour le nautisme:**

- 15 mini dériveurs (optimist) et 5 électrons
- 6 catamarans (Topaz 14)
- 10 planches à voile
- 10 kayaks doubles et 16 simples
- 20 paddles

**Pour le plein air**

- arcs et cibles pour le tir à l'arc (en intérieur ou en forêt)
- une flottille de VTT
- un mur intérieur d'escalade.
- sarbacanes et javelots sur cibles

### 3 – LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

L'équipe permanente sur place : Une équipe de cinq personnes travaille sur le centre tout au long de l'année.

- **Une directrice coordinatrice permanente**

Elle est chargée de s'assurer du bon déroulement des séjours, de gérer les personnels salariés de la Ligue de l'Enseignement et de coordonner les différentes interventions. Elle joue un rôle de conseil lors de l'élaboration du projet. Elle est à l'écoute de chacun lors des séjours.

Elle est chargée de la mise en place du planning d'activités en accord avec le projet pédagogique de l'enseignant et coordonne l'équipe d'animateurs.

- **Une cuisinière économe**

Par le soin apporté à l'élaboration des menus et des repas, elle participe au bien-être de chacun et à l'apprentissage de la diversité alimentaire.

- **Personnel d'entretien et de service**

Il participe à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs.

- **Un encadrement spécifique en fonction de vos activités**

Des animateurs spécialisés - *permanents de la Ligue de l'Enseignement* -:

- « éducation à l'environnement » pour les classes nature
- « éducation à l'image » pour les classes cinéma
- découverte du patrimoine local (naturel, architectural, historique...).

Des animateurs spécialisés - *externes au centre* -

- aux pratiques sportives (voile, escalade, tir à l'arc...) pour les classes sports et nature à 500m du centre, au bord du lac d'Orient. Cadres de l'école départementale de voile et de Plein air de Mesnil Saint Père

Durant le séjour, chaque classe (de 20 élèves payants minimum) bénéficie d'un animateur.

Cet animateur est avant tout une personne compétente pour encadrer des interventions pédagogiques

durant le séjour (animateur spécialisé), ou pour découvrir le milieu (animateur polyvalent) : 7h /jour.  
Ils interviennent sur les groupes selon les horaires suivants :

- semaine type avec veillée : du lundi au vendredi : 9h – 12h, 14h – 17h et une « veillée thématique-séjour » de 2h30
- semaine type sans veillée : du lundi au vendredi : 9h – 12h, 14h – 17h30

En conséquence, ils sont présents pour les activités mais ils ne s'occupent pas de la vie quotidienne des enfants. Il convient donc que vous veniez avec un encadrement complémentaire.

En cas de demande, des animateurs vie quotidienne peuvent participer à l'encadrement du séjour à raison de 150€/jour.

#### Informations pratiques :

- **Restauration :**

- Les horaires :

Petit déjeuner : entre 8h00 et 9h00

Déjeuner : vers 12h. A déterminer en amont avec la directrice du centre, selon les activités.

Dîner : entre 19h00 et 20h00

NB : les horaires seront modulables en fonction des impératifs du programme d'activité.

C'est un moment important de la journée :

- Point de repère dans la journée (pour les plus jeunes)
- Moment important pour les relations enfants/enfants et enfants/adultes
- Moment éducatif : apprendre à se servir correctement, à partager, à goûter à tous les plats, finir ce que l'on a dans son assiette, apprendre à se tenir convenablement et à utiliser les couverts, apprendre à ne pas gaspiller.
- Les régimes alimentaires médicaux sont respectés (menus adaptés) lorsqu'ils nous sont communiqués avant le séjour par écrit.

#### **Important**

De plus en plus d'enfants souffrent d'allergies alimentaires. Ces allergies peuvent présenter une dangerosité potentielle très importante.

En conséquence, nous demandons aux responsables de la classe et aux accompagnateurs de groupes de prendre toute mesure permettant à la Ligue de l'Enseignement de déterminer si la nature de l'allergie d'un enfant est compatible avec la vie en collectivité.

Nous demandons impérativement à recevoir d'une part, le régime alimentaire défini par les parents et/ou le médecin, et d'autre part, un certificat médical établi par le médecin traitant attestant que la santé de l'enfant est compatible avec une restauration de collectivité.

Joindre si nécessaire le PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à défaut de recevoir ces documents, nous nous autorisons à refuser l'accueil de tout enfant pour lequel l'allergie alimentaire nous serait signalée très tardivement voire sur place.

Vous avez la possibilité de commander des pique-niques. Nous fêtons les anniversaires. Nous vous faisons découvrir les plats régionaux.

Une journée type :

7h30 – 8h00 : Lever, toilette, rangement des chambres

8h00 – 9h00 : Petit déjeuner en salle de restauration

9h30 – 12h : Classe avec temps de récréation ou activités de découverte



12h00 : Déjeuner en salle de restauration

14h00 – 17h00 : Activités de découverte organisées avec les animateurs (avec goûter)

17h00 – 19h00 : Douches, temps calme, courrier, classe

19h00 – 20h00 : Dîner en salle de restauration

20h00 – 20h50 : Veillée libre ou animée par les animateurs vie quotidienne ou intervenant spécifique

20h50 – 21h30 : Coucher des enfants

Cette journée « type » est modifiable en fonction de l'âge des enfants, de votre projet pédagogique et du rythme de vie du séjour.

- **Sécurité, santé :**

- Parmi le personnel d'encadrement, une personne (ou plusieurs), est titulaire du PSC1.
- L'infirmerie, en accès contrôlé pour les prises de médicaments avant ou après les repas, possède tous les produits de premières urgences.
- Les coordonnées des médecins se trouvent à l'entrée de chaque bâtiment d'hébergement.
- Si un enfant suit un traitement médical, vous devez le signaler au centre et joindre l'original de l'ordonnance à la fiche sanitaire.

**IMPORTANT :** l'assistant sanitaire n'est pas autorisé à prodiguer des soins. Il ne peut en aucun cas se substituer au médecin.

Pharmacie la plus proche : à 7 km

Centre Hospitalier à 25 km (Troyes).

- **Entretien :**

- Le nettoyage des sanitaires est effectué chaque jour, et les chambres tous les deux jours. Les locaux communs sont nettoyés tous les jours.
- Les draps et oreillers sont fournis. Les draps sont changés pour les séjours à partir de 7 jours.
- Tous les lits sont équipés d'alèses.
- Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés des adultes), et rangera ses vêtements.
- Le lavage de linge des enfants a lieu une fois par semaine (par tranche entière de sept jours).
- Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h00 afin de permettre au personnel de procéder au nettoyage, y compris le jour de départ.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service.
- Il est interdit de fumer dans le centre.

- **La toilette :**

Les enfants prendront une douche chaque soir après les activités.

- **Courrier :**

Il est trié et mis à disposition des responsables du groupe dès réception, habituellement à l'heure du déjeuner. Les lettres ou colis personnels sont à transmettre à la directrice du centre qui les enverra dans la journée.

Adresse du Centre :

Centre Yvonne Martinot  
62 rue du 28 août 1944  
10140 Mesnil Saint Père

Téléphone de la directrice (en cas d'urgence): 03.25.41.28.63

## 4 – LES FORMULES PROPOSEES

### Passeport découverte : « nature et territoire »

Toutes classes

Un séjour complet, accessible à tous

- formule de base permettant de partir à la découverte d'une région et qui laisse une grande place à vos attentes spécifiques tant sur le programme de séjour que dans le « vivre ensemble » de vos élèves.
- Vous bénéficierez par classe (20 élèves minimum) d'un animateur pour la découverte du milieu naturel préservé de la forêt d'Orient. Les activités menées par celui-ci (milieu forestier, cycle de l'eau, route des salamandres, land'art, traces et indices....) seront orientées sur la découverte du patrimoine naturel et culturel du Parc régional.



Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil découverte des lieux – installation Jeu d'accueil citoyen.	Présentation du Parc naturel régional – visite de la Maison du Parc	Route des salamandres ou la vie dans la mare	Découverte des oiseaux des lacs	Rangement des chambres libération pour 10h  L'écosystème ou les interrelations végétaux, animaux climat homme et sol
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique- nique	Déjeuner
Découverte sensorielle de la forêt	Découverte des lacs (rôle et fonctionnement) et fabrication d'une maquette en argile	Land'art	Découverte des traces et indices de présence d'animaux	Bilan  Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	

## LES CLASSES à THEMES

### Moyen âge et nature

### à partir du cycle III

L'environnement du centre recèle d'indices et de découvertes possibles des us et coutumes du Moyen âge. Ce séjour propose de s'y plonger. Immersion faite par l'entrée historique mais aussi nature.

- Les étangs, la haie, la forêt : autant de milieux propices à la découverte des usages de l'époque et de la biodiversité.
- Les hommes et les plantes au moyen âge (teinture, remèdes, lessive....), jardin des senteurs.
- Les énergies au Moyen âge : visite d'un moulin à vent .
- Veillée jeux anciens, danse et cote de maille ou fibule.
- Pratique d'un atelier lié à un savoir-faire du Moyen-âge (initiation à la calligraphie).
- Initiation à l'héraldique (blason). La condition de l'enfant au Moyen-âge : jeux d'époque.
- Grand jeu « Templier » en forêt du temple.



Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil présentation de la structure – jeu de piste de découverte du centre- installation	La forêt, la haie : utilisations (cueillette, bois de chauffage, vannerie...)	Initiation à l'héraldique, fabrication d'un blason	L'herbularium ou les hommes et les plantes au Moyen Age (teinture, remède, tissage, lessive...)	Rangement des chambres libération pour 10h  Croisade en forêt du Temple – jeu de piste sur les acquis du séjour
Déjeuner	Déjeuner	Repas des gueux	Déjeuner	Déjeuner
Les conditions de l'enfant au Moyen Age : jeux médiévaux d'extérieur	Atelier savoir-faire : pratique de la vannerie	Les énergies : exemple du Moulin à vent de Dosches  Découverte d'un jardin des senteurs	Atelier savoir-faire : pratique de la calligraphie	Bilan  Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Veillée Moyen Age au choix	Dîner	

A l'issue de ce séjour Citoyenneté Environnement et Développement durable, les élèves seront sensibilisés à l'écocitoyenneté, auront mené une réflexion sur leur consommation et repartiront en toute connaissance de l'impact de leurs actes au quotidien grâce à :

- La découverte, à pied, des milieux naturels bordant le centre.
- L'implication dans la vie quotidienne lors des repas (tri, mesure du gaspillage, récupération d'eau, compostage...).
- L'interpellation sur l'origine des denrées alimentaires des menus (bio et local).
- La découverte des déchets (dont visite d'un centre d'enfouissement technique des déchets ultimes) et des énergies renouvelables.
- La participation active à des réunions d'enfants et à un débat citoyen.
- L'accompagnement d'animateurs éducation à l'environnement professionnels.

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – Jeu d'accueil citoyen de découverte du centre et de son fonctionnement- Présentation du fil conducteur du séjour - installation	Jardin nature Ou Découverte des lacs, réalisation d'une maquette	De l'objet au déchet recyclé (matériaux et matières premières, recyclage, consomm'acteur )	Des énergies aux énergies renouvelables Les différentes énergies, origines, énergies propres	Rangement des chambres libération pour 10h  Débat citoyen puis jeu de piste de vérification des acquis OU animation nature
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique-nique	Déjeuner
Sortie à la découverte des oiseaux des lacs  Réunion d'enfants	Qu'y a-t-il dans notre assiette ? d'où ça vient ? comment c'est produit ?  Réunion d'enfants	Le devenir de nos déchets Découverte d'un centre d'enfouissement technique de déchets	Land'art ou recycl'art  Réunion d'enfants	Bilan  Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Veillée nocturne	Dîner	



Depuis plusieurs années, la Ligue de l'enseignement de l'Aube mène des actions d'éducation à l'image en milieu scolaire en accompagnant les écoles dans la réalisation de leur projet, en formant des enseignants et en organisant un festival avec notamment les scolaires. Le festival du film court de Troyes permet de diffuser des courts métrages réalisés et de valoriser le travail et l'engagement des élèves et de leur enseignant. A travers cette classe à thème, nous vous proposons de vous inscrire dans cette aventure.

Pour découvrir le service audiovisuel, le festival et les vidéos: [www.festival-film-troyes.com](http://www.festival-film-troyes.com)



Réalisation d'un film court :

- Ecriture du scénario, tournage, initiation au montage : réalisation des différentes étapes d'un film (le scénario peut avoir été abordé ou écrit en classe en amont en relation avec l'intervenant cinéma du centre).
- Education à l'image : visionner, commenter et comprendre les techniques de tournage. Initiation aux différents types de films.
- Thème du film au choix.
- Diffusion du film lors du festival de Troyes.
- Un animateur audiovisuel professionnel accompagne la classe dans ce projet.
- Chaque élève repart avec un diplôme et la classe avec un DVD de la semaine.

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil présentation de la structure – jeu de piste de découverte du centre- Installation  11h30 – Présentation du séjour	<u>Par groupe</u>  Finalisation du scénario, préparation au tournage et casting	<u>Par groupe</u>  Tournage	<u>Initiation montage</u>  Raccord des plans, mixage du son, générique	Rangement des chambres libération pour 10h  Diffusion des films Remise des diplômes et DVD
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Atelier cinéma : Initiation Education à l'image	<u>Par groupe</u>  Tournage	<u>Par groupe</u>  Tournage	Animation nature	Bilan  Départ
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
<u>Par groupe</u>  Histoire/Ecriture Repérage lieux de tournage	<u>Par groupe</u>  Dérushage	<u>Par groupe</u>  Dérushage	Suivi du montage en projection	
Temps libre, jeux, classe, douche courrier	Temps libre, jeux, classe, douche, courrier	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	
Veillée libre	Veillée libre	Veillée cinéma	Veillée libre	



Le territoire de Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est particulièrement adapté pour vivre un séjour alliant découverte de l'environnement et activités sportives nautiques ou de plein air.

Ce séjour propose de pratiquer soit une activité sportive de manière approfondie (ex: voile), soit de découvrir de multiples activités sportives en extérieur ou en intérieur.

Les activités nature sont encadrées par nos permanents spécialisés en éducation à l'environnement et les activités sportives par les permanents diplômés d'Etat de l'Ecole Départementale de Voile et de Plein Air située au bord du lac d'Orient à Mesnil Saint Père (à quelques centaines de mètres de notre centre).

- Activités nature-environnement au choix et à déterminer en amont parmi l'ensemble des animations proposées par nos animateurs du centre (environ 30) en fonction du cycle et du projet de classe.
- Pour les activités sportives, choisir entre :
  - ✓ séjour multisports : 4 activités parmi le tir à l'arc, l'escalade, le VTT, le kayak, le cerf volant/boomerang, le javelot sur cible/sarbacane.
  - ✓ Séjour d'initiation : 4 séances de voile ou de kayak.



Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil découverte des lieux – installation Jeu d'accueil citoyen.	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature	G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique- nique	Déjeuner
G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature	G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	Rangement Bilan Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	
		Veillée au bord du lac (oiseaux...)		

La maison de la science Hubert Curien est une association scientifique et d'éducation populaire qui fait partie du réseau des centres de culture scientifiques, techniques et Industrielle (CCSTI) et qui est affiliée à la Ligue de l'enseignement de l'Aube. Elle œuvre toute l'année pour l'accès à la culture scientifique pour tous, dans le cadre scolaire et extrascolaire.

La Ligue de l'enseignement et la maison de la science ont conçu ensemble une classe de découvertes des sciences et de la nature dans laquelle les élèves vont :

Observer, se questionner, manipuler, expérimenter, analyser, comprendre par une approche active et instructive conduite dans des ateliers pratiques.

- Autour de l'électricité : les circuits électriques, isolants conducteurs et interrupteurs, fabrication de piles et d'un jeu d'adresse
- Autour de la chimie : jeu de découverte de la verrerie, densité et mélanges, fabrication de savon, pourquoi le savon lave ?
- Activités nature-environnement au choix et à déterminer en amont parmi l'ensemble des animations de 3 heures (environ 30) proposées par nos animateurs du centre en fonction du cycle et du projet de classe. Ex : découverte du parc naturel, des lacs, des oiseaux, réalisation d'une maquette en argile...

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil découverte des lieux – installation Jeu d'accueil citoyen.	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Animation nature
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique- nique	Déjeuner
Animation nature	Animation nature	Animation nature	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Bilan Départ
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	



## 5 - ORGANISATION DU SEJOUR

### Dispositions particulières aux sorties scolaires avec nuitée(s) :

#### INITIATIVE :

L'initiative du projet relève du maître de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

#### PROCEDURE D'AUTORISATION :

- L'autorisation est délivrée, par écrit, par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée(s), et de la fiche d'information sur le transport.
- Le directeur d'école fait parvenir le **dossier complet** de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription dans un délai de cinq semaines au moins avant la date prévue pour le **départ** lorsque celle-ci se déroule dans le même département, **délai porté à huit semaines** pour les classes séjournant dans un département différent.
- Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'inspecteur de l'Education Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique à l'inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.
- Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département doivent recevoir l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil. Il appartient à l'Inspecteur d'Académie du département d'origine de recueillir cet avis avant de délivrer l'autorisation de départ.
- Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'Inspecteur de l'Education Nationale, dans **un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ** lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, **délai porté à trois semaines** pour les sorties séjournant dans un département différent.

#### DISPOSITIONS MEDICALES :

Les certificats de vaccinations obligatoires doivent être fournis. **Faire remplir aux parents une fiche sanitaire** et demander **une autorisation écrite** permettant au responsable de la classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et sur avis médical, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.

## **L'ENCADREMENT POUR LA VIE COLLECTIVE ET LE TRANSPORT :**

Ecole maternelle : 2 adultes **au moins dont l'enseignant(e) quel que soit l'effectif de la classe.**  
Au-delà de **16 élèves, 1 adulte supplémentaire** pour 8 enfants.

Ecole élémentaire : 2 adultes **au moins dont l'enseignant(e) quel que soit l'effectif de la classe.**  
Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants.

### **L'adulte supplémentaire peut être :**

Soit un animateur BAFA (en supplément 150€/jour/animateur), soit un parent d'élève, soit un aide-éducateur, soit un intervenant extérieur agréé **qui agit habituellement dans l'école.**

Le chauffeur n'est, en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

## **LA MISE EN PLACE DE VOTRE SEJOUR PAR LE CENTRE**

### **AVANT VOTRE SEJOUR :**

Après avoir élaboré avec vous votre planning, nous procédons aux **réservations des activités et à la répartition des chambres.**

**L'organisation de votre séjour est pour nous un véritable travail de collaboration.**

### **PENDANT VOTRE SEJOUR :**

Nous mettons à votre disposition notre **savoir-être** et notre **savoir-faire** en matière d'organisation et d'animation.

### **APRES VOTRE SEJOUR :**

Nous assurons **le suivi de la qualité** de nos prestations en vous demandant de compléter **un bilan de séjour.** Nous restons à votre disposition pour vous fournir des renseignements complémentaires et assurer dans la continuité, la meilleure exploitation possible de votre classe de découvertes.

## 6 - LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU CENTRE

Ce séjour permettra :

- de passer de la vie familiale à la vie en collectivité
- de découvrir un milieu et un environnement différents
- de développer la socialisation et la responsabilité des enfants
- de les rendre plus autonomes
- d'acquérir des connaissances relatives à ces découvertes
- de s'enrichir et de s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- de découvrir et de pratiquer des activités nouvelles

### **La socialisation et la responsabilisation**

La socialisation est favorisée par le fait que les enfants deviennent plus autonomes, en quittant leurs parents, leur milieu familial et leur environnement habituel.

La responsabilisation est favorisée par la vie en collectivité :

- respect des règles de vie
- respect des autres et de leurs différences
- respect de soi

### **La découverte d'un milieu et d'un environnement différent**

La classe d'environnement est l'occasion de découvrir de manière active un milieu physique particulier : étudier le relief, la faune, la flore, l'habitat, les métiers, les coutumes.

C'est le moment de découvrir un autre mode de vie et de sensibiliser les enfants à la nature et aux problèmes écologiques mais aussi à l'art et à l'histoire.



**A très bientôt dans notre centre...**